

INFO - SPQ

Chères consœurs,
Chers confrères,

Veillez trouver ci-joint, un communiqué concernant le dossier de négociation de la section locale Mont-Tremblant.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le soussigné responsable de ce dossier au :

(514)383-4698

Fraternellement,

DENIS DUFRESNE
Secrétaire général
Syndicat des pompiers et pompières du Québec

565 boul. Crémazie Est, bureau 3900, Montréal (Québec) H2M 2V6

Tél : 514 383-4698 **Télécopieur** : 514 383-6782

<http://www.spq-ftq.com>



IMPASSE DANS LA NÉGOCIATION

ENTRE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT ET SES POMPIERS

Montréal, le 28 novembre 2011 – Les 42 pompiers de la ville de Mont-Tremblant ont été accrédités le 5 juillet 2010 et les négociations en vue d'arriver à une 1^{ère} convention collective ont débuté au printemps 2011. Le 11 novembre dernier, après plusieurs séances de négociation, l'employeur a déposé ses offres finales qui, pour le syndicat, étaient complètement inacceptables car ces propositions étaient bien en deçà de ce qui a été accordé aux autres employés de la ville.

Pourquoi traitons-nous les pompiers de manière différente ?

Pourquoi les conditions de travail sont-elles inférieures pour les pompiers ?

Le 23 novembre dernier, une demande a été acheminée au bureau du ministre du Travail afin de nommer un médiateur dans le dossier.

Le Syndicat des pompiers et pompières du Québec (FTQ) représente plus de 3 500 pompiers et pompières dans 91 sections locales réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

L'organisation existe depuis 1945.

Pour information :

Denis Dufresne, secrétaire général

Syndicat des pompiers et pompières du Québec

(514) 383-4698

